

Infos Communauté d'agglomération

TAD: Transport à la Demande, c'est quoi ça ?

Le Transport à la Demande, c'est un service de bus à la demande qu'il faut impérativement réserver à l'avance et qui vous permet pour le prix d'un ticket de bus, de vous déplacer entre les arrêts de bus du village et les points suivants :

- Le centre d'Ablis,
- La gare ou l'hôpital de Dourdan
- Le parc multimodal (gare routière) de Longvilliers



Les bus circulent :

- Du mardi au vendredi, de 9h15 à 15h35
- Le samedi, de 9h15 à 18h50

Ils sont accessibles sur **réservation uniquement** :

- Via l'application TàD Île-de-France Mobilités
- Sur le site tad.idfmobilites.fr
- Par téléphone au 09 70 80 96 63

Plus d'infos : www.rt78.fr/transports/a-la-demande



Appel à volontaires

Pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement lors des élections des 20 et 27 juin.

Sachez que la participation aux bureaux de vote vous permet d'obtenir une attestation de priorité d'accès à la vaccination. Merci de vous manifester auprès de la mairie afin d'obtenir cette attestation à présenter lors de votre rdv (à prendre sur DOCTOLIB).



Etat civil 1^{er} trimestre 2021

PACS

Marie-Flore GARCIN et Florian FOUILLOUSE 06/02/2021
Charlotte GRILLET et Jérémie GACEK 13/03/2021

Comité de rédaction

Agnès Munoz, Franck Mandon,
Jean-Pierre Dognon, Sylvie Margot

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Mai 2021

Tout de Mesme

Informations municipales

Édito

Chères Saint Mesmines, chers Saint Mesmins,

L'année 2021 est déjà bien entamée, c'est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte nous maintenons les perspectives que nous avons tracées dans notre programme.

Ainsi les éléments du contrat rural en cours de réalisation avec la Région et le Département permettront de voir les projets suivants se réaliser : accueil public numérique, espace jeunes, rénovation de la salle polyvalente.

Un contrat triennal est lui aussi en préparation avec les mêmes collectivités. Il permettra de moderniser l'éclairage de la commune, de réaliser la réfection des allées du cimetière, de faire des travaux dans l'église, et de rénover notre fontaine.

Nous travaillons également à la préservation et au développement de nos commerces.

Par ailleurs, plutôt que d'investir dans un panneau d'affichage dispendieux à l'achat et en entretien nous avons fait le choix de mettre en place une communication novatrice, moderne et utile sous la forme de l'application Illiwap (brochure détaillée ci-joint). Nous restons cependant bien évidemment disponibles en mairie pour les concitoyens ne possédant de Smartphone ou ne souhaitant pas utiliser ce moyen de communication. Je vous invite à découvrir cette application qui nous reliera à l'avenir.

Pour tous ces projets, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, et sur une équipe municipale mobilisée dans ses tâches et au service de l'intérêt général.

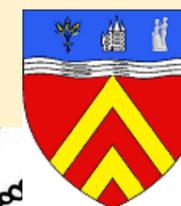
Notre vie sociale est toujours marquée par cette crise sanitaire qui continue à bouleverser notre quotidien. Mes pensées vont en priorité à tous ceux qui sont directement affectés par cette pandémie, ainsi qu'à ceux qui se voient empêchés de vivre normalement leurs activités professionnelles, associatives, ou de loisirs. Heureusement, le printemps est arrivé et avec lui son lot d'espoir, de renouveau et de gaieté retrouvée pour notre village.

Je vous réitère, cependant, mon appel à la plus grande prudence, à respecter les gestes barrières et vous incite à vous faire vacciner.

Enfin, j'ai le plaisir de vous convier à une rencontre avec nos élus, le jeudi 24 juin à 19H00, à la salle polyvalente, si les conditions de réunions le permettent. Nous aurons le plaisir de développer l'état d'avancement des projets pour notre commune.

Prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Votre maire, Isabelle Copetti



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi 14h – 18h30
Mardi et vendredi 14h – 18h
Le samedi sur rendez-vous
01 30 59 41 27

<http://www.saintemesme.fr/>



Inscriptions à l'école

Les grandes vacances approchent mais en septembre, c'est la rentrée !

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant à l'école si ce n'est pas déjà fait.

Pour cela il vous suffit de transmettre à la directrice de l'école, Madame RIBOT les documents suivants, à l'adresse 0780318@ac-versailles.fr, :

- Un justificatif de domicile
- La copie du livret de famille
- Copie des vaccinations du carnet de santé
- La fiche de renseignements dûment complétée que vous trouverez sur le site de la commune

Un rendez-vous peut être organisé pour visiter l'école selon les conditions sanitaires.



Artistes en herbe !

Merci à tous les participants ! Pour rappel, un concours créatif pour les enfants sur le thème de Pâques vient d'avoir lieu.

Les différentes créations sont exposées en Mairie les 8 et 9 mai.

Les artistes en herbe ont pu choisir n'importe quel support et n'importe quel type d'œuvre, toutes les idées étaient les bienvenues. Le concours s'est déroulé par tranche d'âge :

- 3 - 5 ans
- 6 - 8 ans
- 9 - 11 ans

Un lot à gagner par tranche d'âge !



Travaux de la garderie

Les travaux de la garderie de l'école sont à présent terminés.

Les gouttières ont été remplacées afin d'éviter de nouvelles infiltrations.

Les murs et le plafond ont été repeints à l'identique.

Une nouvelle garderie attend donc les enfants !



Musée municipal

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le musée municipal de Sainte Mesme se nommera désormais **Musée Geneviève et Henrik Kahan**. Nous souhaitons en effet rendre hommage à leur travail pour la création et l'entretien de ce lieu.



Jeu set et match !

Le saviez-vous ? Le joli village de Sainte Mesme n'a pas qu'un patrimoine historique. Des terrains de tennis se trouvent aussi à la sortie du village. Si vous souhaitez les utiliser, il vous suffit de demander la clé en mairie et de réserver votre terrain.

Nous en profitons également pour faire un appel à candidature ! Vous vous sentez l'âme d'un capitaine d'équipe ? Vous voulez contribuer à faire vivre notre village ? Candidatez pour reprendre l'association du Tennis Club de Sainte Mesme et saisissez la balle au (re)bond !

La mairie passe au numérique avec Illiwap

Afin de communiquer avec vous de façon plus efficace, la Mairie de Sainte Mesme a souscrit au service <https://www.illiwap.com/>. Illiwap est une application pour smartphone (Android, iOS) que vous pouvez télécharger gratuitement dès aujourd'hui. Cette application permettra à la mairie de publier des messages qui arriveront directement sur vos téléphones. Vous prendrez ainsi connaissance en temps réel d'informations, alertes et événements relatifs à la vie du village. Vous pourrez aussi, à travers un module de signalement citoyen, informer directement la commune de dysfonctionnements ou d'anomalies aperçus sur l'espace public. Ce service est complémentaire du site web et du journal de la commune (voir notice ci-jointe pour plus de détails).



City Stade

Le city stade est un lieu qui permet aux petits et grands de s'offrir une bulle d'air, qui plus est ces derniers temps. C'est pourquoi il est important de respecter les règles d'utilisation du terrain affichées à l'entrée.

Malheureusement, des individus ayant quelques difficultés avec le "respect" se permettent régulièrement de jouer avec des crampons non adaptés aux sols synthétiques, ce qui crée une usure accélérée et dégrade le revêtement devenu dangereux.

De plus, les conditions sanitaires mises en place par le gouvernement pour lutter contre la COVID 19 n'ont pas été respectées à plusieurs reprises :

- Regroupement de plus de 30 personnes autour d'un barbecue sans respect des gestes barrières (pour information, un sol synthétique n'apprécie pas trop les braises ni les matières grasses)
- Jeux hors couvre-feu...

C'est pourquoi, face à toutes ces attitudes, nous avons fermé temporairement le city stade afin de faire vérifier la structure et agir pour qu'elle soit de nouveau praticable et sans danger.

Le city stade est un lieu convivial utilisé par tous, petits et grands. Nous demandons donc aux adultes de comprendre que les plus jeunes aient également envie de jouer sur ce terrain. Soyez donc attentifs lorsque vous occupez le terrain à laisser de la place à tout le monde, pour le bonheur de tous.



Ça roule !

Nous vous informons que la municipalité a installé un porte-vélo à proximité du panneau d'affichage sur la place de la mairie.

Vous pourrez désormais allier vos démarches administratives à une agréable balade...à bicyclette.



Nos amis les bêtes

Ils sont mignons, on les adore nos animaux domestiques ! Pour autant en matière fécale... chacun chez soi ! Pour rappel, la voie publique ne doit pas leur servir de toilettes. Merci de ramasser derrière eux !!!



Les trottoirs, ce n'est pas fait pour les (2-chevaux) !

Cherchez l'erreur sur cette photo ?

Non, vraiment, ça ne vous dit rien ?

On vous en dit plus alors.

Un petit rappel sur les règles du bien-vivre ensemble concernant le stationnement sur les trottoirs. Celui-ci est considéré comme extrêmement dangereux et classé comme très gênant. C'est pourquoi il est passible d'une contravention de 135 € depuis un décret de 2015.

Nous vous demandons de faire preuve de civisme pour les piétons, enfants, personnes âgées, poussettes, et fauteuils roulants, car seuls les trottoirs les protègent.

Cela évite également aux véhicules d'avoir à slalomer entre les voitures mal garées de part et d'autre des trottoirs et ainsi prévient le risque d'accidents. Alors un peu de civisme, utilisez les parkings prévus à cet effet, ou vos garages pour ceux qui en ont.



La bibliothèque a rouvert ses portes en mode « cliquer – collecter » le 10 mars dernier. Nous souhaitons la bienvenue à Claire Garros qui rejoint l'effectif municipal pour s'occuper de la bibliothèque, en renfort de notre fidèle équipe de bénévoles : Annick Bruneaux, Hélène Chevalier, Françoise Mongin, Martine Mollet, Françoise Pallarès et Gabrielle Thomas.

Comment ça marche :

- Vous choisissez et réservez vos livres (5 par famille) sur notre site : www.bm-ste-mesme.fr/. Pour vous connecter, tapez le numéro de votre carte, puis dans la case mot de passe: votre nom en minuscule, sans accent. Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, n'hésitez pas à appeler le 01 30 59 43 61.
- Pour une réservation passée avant le lundi 17h vous pourrez récupérer les livres le mercredi de 17h00 à 18h30.
- Le retour des livres s'effectue le lundi de 16h30 à 18h00.

Retours et retraits sont traités selon le protocole sanitaire adéquat. Pour le bien de tous, n'oubliez pas votre masque. Au plaisir de vous revoir.

L'équipe de la bibliothèque



La recette d'Élise

Gougères au fromage

Préparation : 20 mn
Cuisson : 25mn

Il vous faut

- Une pincée de sel
- 75 g de gruyère râpé
- 75 g de beurre
- 150 g de farine
- 25 cl d'eau
- 4 œufs



1. Préchauffer votre four à 210° (th 6-7)
2. Dans une casserole, faire fondre l'eau, le beurre et une pincée de sel et porter à ébullition.
3. Une fois retiré du feu, ajouter la farine en une seule fois et mélanger énergiquement.
4. Remettre la casserole sur le feu et mélanger jusqu'à ce que la pâte se décolle de la casserole.
5. Retirer du feu et laisser tiédir
6. Ensuite, ajouter les 4 œufs un à un et bien mélanger.
7. Ajouter le gruyère râpé
8. Façonner de petites boules à l'aide de petites cuillères et disposer sur une plaque en ayant pris soin de placer une feuille de cuisson auparavant.
9. Faire cuire à 210° pendant environ 25 min jusqu'à ce qu'elles soient un peu dorées

Prochaine parution

Si vous souhaitez participer au prochain numéro de Tout de Mesme, merci de soumettre en mairie votre article, recette de cuisine, information, etc. avant le 15 septembre.



Recensement des jeunes nés en 2005

Vous venez d'avoir 16 ans, n'oubliez pas de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

Une attestation vous sera remise. Elle sera nécessaire et obligatoire pour vous inscrire à l'apprentissage de la conduite accompagnée, au permis de conduire, aux examens et concours.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

J'ai 16 ans, je me suis fait recenser.
Et toi ?



Élagage des arbres

Suite à des chutes successives de plusieurs arbres sur la voie publique, une étude a été menée par la mairie afin de recenser ceux qui étaient dangereux et susceptibles de tomber lors de futures intempéries.

A Denisy, plusieurs arbres ont donc été abattus afin de sécuriser les abords de la route qui devenaient de plus en plus inquiétants pour la sécurité des automobilistes et des passants.



Projets en cours...

Voici les projets qui occupent l'équipe municipale ces temps derniers. Nous travaillons actuellement à la préparation d'un **contrat rural** qui nous permettra d'obtenir des subventions afin de mener à bien certains des projets présentés dans notre programme de campagne. Notamment:

- **Accueil public numérique**, pour toute personne de la commune ayant besoin d'accéder à des ressources informatiques (accès internet, administration dématérialisée, etc.). Cet espace sera également ouvert aux personnes nécessitant un cadre de travail collaboratif (coworking)
- **Espace jeunes** pour permettre à nos jeunes d'avoir un endroit où se retrouver autour de jeux sous la responsabilité d'un animateur
- Rénovation de la **salle polyvalente** : isolation, menuiserie...

Autant de projets qui contribueront à dynamiser notre beau village !

Vous souhaitez en savoir plus sur nos projets pour la commune ?



Rendez-vous **jeudi 24 juin à 19h**, salle polyvalente pour une rencontre avec vos élus !

Si les conditions sanitaires le permettent

